

Cultur...elles

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **74 (1986)**

Heft [1]

PDF erstellt am: **26.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LE PREMIER FILM DE DOMINIQUE DE RIVAZ **UN AMOUR DE PIERRE**

Autant le dire tout de suite : FS s'est permis un coup de cœur pour un film qui ne fait pas partie de ses préoccupations habituelles. Nous avons tout simplement craqué devant la force poétique qui émane d'Aélia, le court-métrage de Dominique de Rivaz. La perfection technique des cadrages, des éclairages ou du son, le jeu de Donatella Fanfani, ont fait le reste. La jeune réalisatrice est également l'auteur du scénario, qu'elle aurait aussi bien pu intituler « à la recherche d'un amour inaltérable ».

Le film débute sur des pas précipités résonnant dans les ruelles désertes d'un village. La fuyarde, c'est Aélia. La tradition veut en effet, que toute femme fraîchement mariée, se soumette au jeu-poursuite orchestré par la noce. Sachant bien que l'on n'irait pas la rechercher dans l'église — elle vient à peine de la quitter — Aélia s'y réfugie. C'est là que commence son histoire. Dans la pénombre du transept, elle découvre la présence d'un gisant de pierre. Trouble profond. Les saisons passent, mais le trouble demeure. Chaque nuit, Aélia quitte son mari de chair pour son chevalier de pierre. Elle finit par se donner à lui. La statue s'anime sous la volonté délirante de la jeune femme : Fusion éblouissante entre la chair et la pierre, entre le temporel et l'éternel. Pulsation d'amour imputrescible.

Dominique de Rivaz a présenté ce film cet été, dans le cadre des festivals de Locarno et de la Bâtie, où nous ne sommes d'ailleurs pas les seules à l'avoir remarqué : « Aélia a reçu un accueil magnifique », confirme-t-elle.

On peut le voir actuellement sur les écrans de Suisse romande*, en avant-première de « Notre Mariage », réalisé par la Chilienne Valeria Sarmiento.

PAS DE CHAMBRE DES DAMES

La jeune réalisatrice a traité son sujet à la manière d'une allégorie, qu'elle situe au Moyen-Âge : « Mais attention, je n'ai pas voulu faire un film sur le Moyen-Âge, précise-t-elle. Il n'y a pas de chambre des dames ici. L'histoire pourrait se passer à n'importe quelle époque, elle est



Dominique de Rivaz pendant le tournage.

Photo Claude Champion

intemporelle. Si j'ai pris les années 1200 comme point de repère, c'était surtout pour orienter ma recherche. »

Tout le film se passe dans la pierre. « A ne pas confondre avec les pierres », remarque finement la réalisatrice. Et parce qu'elle a voulu rendre tangible le monde minéral dans lequel évolue Aélia, elle a choisi de travailler en noir et blanc : « Ce choix s'est imposé à moi dès le départ. Le noir et blanc déréalise, permet la distanciation et restitue le grain de cette pierre que je voulais unique. Non, je n'ai pas songé une seconde à utiliser la couleur. »

L'utilisation des percussions comme fond musical — elles ne cèdent la mesure à une flûte que pour un bref instant — amplifie encore l'effet minéral de l'ensemble.

Même si Aélia est son premier film, Dominique de Rivaz n'est pas une néophyte pour autant. La course autour du monde organisée par la télévision lui a donné l'occasion de se familiariser avec le super-8. C'est elle qui a remporté le concours en 1979, les téléspectateurs s'en souviennent probablement.

BESOIN D'IMAGES

Licenciée en lettres de l'Université de Fribourg — elle écrivait son mémoire au moment de la course — elle a toujours ressenti un besoin impérieux de s'exprimer :

« J'aurais aimé écrire, mais je crois que je n'ai pas le don de l'écriture. Devant l'urgence de ce besoin de raconter, j'ai choisi le cinéma. L'image, c'est la poésie des mots. »

En Suisse, il n'y a pas d'école de cinéma. Quant à effectuer des stages auprès de réalisateurs connus, il ne faut pas y songer : « Les films suisses ont tellement peu d'argent que cela relève de la gageure. La meilleure école, ajoute Dominique de Rivaz, la plus dure aussi, c'est de se lancer à l'eau, de travailler tout de suite « pour de bon ». J'ai procédé ainsi et ça m'a réussi. Il faut dire que j'ai la chance de vivre avec un cinéaste chevronné qui m'a pris sous sa houlette pendant les trois ans qu'a duré ce travail. »

Trois ans de travail, dont trois semaines de tournage, pour un court-métrage de vingt-quatre minutes au bout du compte. Ça paraît très long, non ?

« Je n'avais pas de pratique, c'est vrai. Mais, par ailleurs, on ne peut pas accélérer certains délais. La recherche des fonds, par exemple. Aélia a coûté 150 000 francs suisses. Il faut laisser le temps aux institutions d'étudier un projet et de se prononcer. A moins de s'appeler Spielberg ou Coppola, ça prend un certain temps. »

A notre question de savoir si les femmes font un cinéma différent de celui des hommes, la jeune réalisatrice répond catégoriquement non. Pour elle, il y a de bons et de mauvais films, c'est tout. Pourtant, Aélia...

HOMME DE PIERRE

« Bon. Le cas est un peu particulier. C'est vrai que l'absence d'hommes dans mon film est vraiment flagrante... Je pense cependant qu'un homme aurait pu traiter le sujet. Mais aurait-il réussi à s'annuler pour donner naissance à un homme idéal, à un homme de pierre ? C'est difficile à dire. Il n'en reste pas moins que du point de vue technique, les problèmes sont les mêmes. Quoique dans une petite équipe, où chacun doit retrousser ses manches pour déplacer un matériel lourd et encombrant... Je suis souvent épuisée au moment de tourner un plan. Mais ce n'est sûrement pas général. »

Chacun sait que le septième art n'est pas particulièrement lucratif, surtout quand on est débutante. Le problème se complique encore, lorsqu'on défend une ligne artistique exigeante. Comme beaucoup de gens qui travaillent dans le cinéma, Dominique de Rivaz exerce une activité alimentaire de substitution : « *Après avoir passé un an dans les camps de réfugiés en Thaïlande pour la Croix-Rouge, j'ai travaillé comme documentaliste à l'Hebdo. Pour devenir finalement distributrice de films, chargée des relations avec la presse et de la publicité des films que nous louons aux salles. C'est un boulot très fort, dont j'aime l'esprit créatif.* »

Des projets ?

« *Oui. Un long métrage. En couleur, cette fois-ci. Une histoire d'amour et de mort, que je situe dans les années 1950-1960. Je n'ai pas envie d'en dire plus pour le moment, ça affaiblit un sujet d'en parler avant qu'il ne soit mûr...* »

Propos recueillis par
Eliane Daumont

* à Sion du 9 au 12 janvier
à Sierre du 16 au 19 janvier
à Martigny du 25 au 29 janvier
à Monthey du 1er au 4 février

A LIRE LIBÉRATION

Quand vous aurez fini ce livre*, le rire de Laura, je me demande comment vous l'entendrez : pur ou moqueur, désabusé ou plutôt triomphant, en tout cas libérateur. Laura est une femme dont la rigueur et l'exigence envers soi-même ont une teinte bien protestante. Dans un décor qui fait très théâtre — une chambre d'hôtel de province — elle parle à son fils qui émerge d'un suicide raté. Pour le ramener chez les vivants, elle essaie de lui dire que la vie vaut d'être vécue. Bien sûr, elle doit s'en convaincre d'abord elle-même. Les désillusions, le prix de certains compromis, l'incompréhension des plus proches, elle nous les raconte avec honnêteté. Autour de la mère et du fils, nous rencontrons le père et mari, un chirurgien accompli et coureur, un peu trop stéréotypé peut-être. Il y a aussi un professeur idéaliste, des jeunes réunis dans un groupe de musique... Chacun à sa manière poursuit un idéal, peut-être une utopie. Certains ressentent l'échec de manière plus violente. Laura ne comprend que trop bien le suicide purificateur de son fils. Pourtant elle veut qu'il vive. Par cette épreuve initiatique, elle atteint à une autre métaphysique et elle découvre le rire.

On sent que Mallet-Joris a mis beaucoup de cœur dans ce livre. Il se lit d'un trait. — (ogl)

* Le rire de Laura, par Françoise Mallet-Joris, Gallimard, 1985.

UN SI LONG ACTE D'AMOUR

Sorcière et mère : c'est à ce titre qu'Huguette Junod pensait pour son dernier recueil de poèmes*, dans lequel elle évoque la dure réalité des rapports mère/enfant. Rien de mièvre, ni de frivole, dans les eaux tumultueuses de l'auteur. Sensibilité à fleur de peau, elle jette ses lecteurs dans le torrent des conflits qui sont la résultante de tous rapports de dualité, en particulier lorsqu'il s'agit, comme ici, des rapports entre soi et cet autre soi-même, l'enfant, ce long acte d'amour.

Dix-huitième artiste et co-organisatrice des quatre vingt-huit heures de la création qui ont eu lieu l'été dernier à Genève, — voir FS octobre 1985 — Huguette Junod met ici son âme à nu. Dans son univers, fusion et séparation s'entremêlent en une perpétuelle oscillation. Ainsi nourris, les poèmes qu'elle dédie à son fils heurtent parfois par l'âpreté du ton.

Rien n'échappe à la froide lucidité de l'auteur. L'imagination est sans pitié, mais il faut le dire aussi, criante de vérité. Aux coulées de lave dévastatrices, aux états de détresse, quand la mère a l'impression de faillir, succèdent l'émerveillement et la sérénité : quel bonheur absolu de sentir au plus profond de son être la vie en accord avec sa propre vie !

Apprendre les fatalités historiques qui pèsent sur chaque relation humaine ne sert à rien. Il faudrait les circonscrire, mais l'enfant grandit si vite, trop vite...

Des poids / si vieux / pesaient sur nous / des lois que je n'ai pu casser / que je n'ai su modifier / Pourtant je sais que / malgré moi / je t'ai aimé /

Combien sommes-nous, à faire le même constat ? — (ed)

* Il a suffi d'une eau, Huguette Junod. Collection Quand le vent passe, Editions Saint-Germain des Prés, 1985, 60 pages. Ce livre peut être obtenu à la librairie des Femmes l'Inédite à Carouge.

LE MATRIMOINE CACHE

Savez-vous ce qu'est le « Cubique d'Agnesi », qui étaient Zénobie, Christine de Pizan, Claire de Duras ou Rose Lacombe, que des femmes en France ont eu le droit de vote de 1325 à 1789, qu'Artémisia Gentileschi fut une peintre géniale et recherchée ?

Non ? Alors lisez **Les Femmes dans les manuels scolaires**. Le collectif « Changeons les livres » y analyse tout d'abord les manuels et ouvrages de référence utilisés en Belgique pour les cours d'histoire, de littérature française, d'histoire de l'art et de sciences. Le constat est... consternant et rejoint les conclusions de l'analyse faite par l'ADF-Lau-

sanne sur les manuels primaires vaudois. La place des femmes dans les manuels reflète celle qu'elles ont dans la société : elles sont occultées, ignorées, voire ridiculisées pour leurs idées ou leurs espérances ; leur physique et leur situation sociale priment sur tout autre considération.

Pour remédier à cet état de fait, les autrices nous proposent une mini encyclopédie des femmes « illustres ». Cette archéologie des femmes éclaire d'un nouveau jour l'Histoire et notre matrimoine. On y trouve de l'Antiquité à nos jours celles qui ont été célèbres en leur temps et qui ont marqué le monde de leur découverte et de leurs travaux.

La troisième partie de l'ouvrage est consacrée aux enjeux d'une véritable éducation non sexiste. L'approche psycho-pédagogique prend en compte les aspirations, les pensées et modes de vie des adolescent-e-s et recherche l'impact réel des manuels scolaires qui sont pour les autrices des outils privilégiés de sociabilisation puisque ce sont parfois les seuls livres que l'ont les jeunes.

A offrir à l'adolescente que vous connaissez, à celles qui hésitent à choisir des études scientifiques ou longues, à ceux et celles qui vous affirment que les femmes n'ont jamais rien inventé en dehors du tissage, à vous-même enfin pour vous (re)donner le goût de la lutte. Un livre donc à lire et à offrir. — (thm)

Brigitte Crabbi / Marie-Luce Delfosse / Ghislaine Verlaeckaert / Evelyne Wilwert, **Les femmes dans les livres scolaires**, Pierre Mardaga, Bruxelles, 1985.

LA FIN DES PARQUES

On retrouve, dans ce récit*, la verve et le don d'observation qui nous avaient séduits dans **Christine au dévaloir****. Il ne s'agit plus ici de nouvelles, mais d'une fresque, située dans une petite ville de la Riviera vaudoise, à la fin des années cinquante. L'illustration de la couverture est un détail de l'aquarelle des **Parques** de Mossa. Déesses du destin dans la mythologie grecque, elles sont ici les vieilles femmes qui, tel le chœur des tragédies grecques, commentent les événements de la Grand-Rue, lieu obligé de passage, de rencontres, de honte (la rue est bordée par les commerçants envers qui l'on a des dettes), scène de l'histoire qui raconte la pauvreté des ouvriers suisses avant les débuts de la haute conjoncture.

Les Parques, accouchant les mères, dépositaires des secrets de la vie (recettes de cuisine, mode d'emploi des produits de nettoyage, qualité de la cendre des lessives), taillant et retaillant des vêtements dans de vieux tissus, omniprésentes jusqu'à la toilette des morts,

sont les gardiennes du « système » immuable de la société où les ouvriers, nés pauvres, sont « destinés » à grandir, trimmer, mourir dans la pauvreté, tout en restant propres et vertueux.

Pourtant, Jennifer et sa sœur Marie se révoltent contre cette condition faite au peuple, aidées par l'oncle Paulo, socialiste et municipal, qui réclame la possibilité d'étudier pour chacun, et la grand-mère Henriette, figure lumineuse du récit, qui découvre le plaisir à soixante ans, révolutionnaire à sa façon, sorte d'oracle des temps modernes. Marie s'émancipera par son corps (l'irruption de son bikini — parmi les tout premiers — dans la Grand-Rue est un régal !); Jennifer par l'étude, bien que pauvre et fille, circonstance aggravante.

Alors, brusquement, l'immuable se rompt avec l'apparition des potages en sachet, des conserves, des serviettes hygiéniques à jeter, des appareils électro-ménagers, du prêt-à-porter, des assurances sociales, de la voiture.

Les Parques sont devenues inutiles, leur morale, le sens même de leur existence où chaque geste ne sert qu'à perpétuer la vie, sont niées. Rolande, dernière représentante d'un monde révolu, continue à se tuer à la tâche, même si la machine à laver a remplacé la lessive à la main. Mais Jennifer, alias Janine Massard, partira pour Lausanne poursuivre des études qui la libéreront définitivement de son milieu, sinon de son passé.

Huguette Junod

* La petite monnaie des jours, récit de Janine Massard, préface de Gaston Cherpillod, Ed. d'En Bas, 142 p.

** Ed. Eliane Vernay, 1981.

LES STEREOTYPES A LA TV ROMANDE

Comment repérer les stéréotypes et éviter de les reproduire ? Une émission de la Télévision Suisse Romande sera prochainement consacrée à ce sujet*. Il s'agit d'un reportage destiné aux enfants à partir de 10 ans, mais qui concerne également toutes les personnes préoccupées par les problèmes d'éducation. Elisabeth Brindisi, journaliste, Catherine Borel, réalisatrice et Paulette Magnenat, productrice (TV éducative), s'attachent à faire apparaître les stéréotypes présents dans la publicité, les bandes dessinées, les manuels scolaires, avec une attention particulière à ceux qui sont liés aux rôles masculins et féminins. Elles s'appuient entre autres sur les conclusions de l'étude de l'ADF Lausanne sur les brochures utilisées en 4e primaire dans les écoles romandes.

A vos magnétoscopes !

* Le 13 janvier à 17 h. 15 (seconde diffusion le 14 janvier à 14 h.).

UNE DELEGUEE CULTURELLE POUR LA CHAUX-DE-FONDS

Le Conseil communal de La Chaux-de-Fonds a nommé sa nouvelle déléguée culturelle à la fin de l'année dernière. C'est Mme Lucie Vergriete qu'il a choisie parmi une impressionnante brochette de candidats.

Mme Vergriete, 40 ans, est Canadienne d'origine, mais installée en Suisse avec sa famille depuis une douzaine d'années. Sa trajectoire est riche d'expériences diverses qui tournent, pour l'essentiel, autour des médias. Au bénéfice d'une formation universitaire en pédagogie et en psychologie, après quelques années d'enseignement, elle travaille au ministère de l'Education du Québec, tout en participant parallèlement à l'animation d'émissions radiophoniques et télévisées destinées à la jeunesse. En Suisse, elle se retrouve, en 1973, au Centre de communication audio-visuelle du CHUV lausannois. Et, dès mars 1984, sa voix va devenir familière aux auditeurs de RTN-2001 où ses interviews sont très appréciées.

Lucie Vergriete entame sa nouvelle fonction avec beaucoup d'enthousiasme et pas mal d'idées sur le potentiel culturel de sa ville. Elle possède même un atout supplémentaire par rapport à son prédécesseur : un budget à usage interne à disposition du chef des Affaires culturelles ; car c'était justement cette absence de marge de manœuvre financière qui avait fait renoncer l'ancien délégué, M. Jean-Pierre Brossard. — (alg)

CENT TROIS A DOUZE !

La démission d'un député libéral de La Chaux-de-Fonds a permis à la douzième femme (sur cent-quinze sièges) de faire son entrée au Grand conseil neuchâtelois. Il s'agit de Francine Châtelain, économiste. — (alg)

FAMILLES MONO-PARENTALES : NEUCHÂTEL AUSSI !

En huit ans d'existence, l'Association des mères chefs de famille (AMCF) n'a pas ménagé ses forces pour étoffer ses objectifs et ses rangs. Forte aujourd'hui de quelque 150 membres, elle a franchi un nouveau pas lors de sa dernière assemblée générale, en changeant sa dénomination — à l'image d'autres cantons — et en devenant l'Association des familles monoparentales (AFM). Elle s'ou-

vre ainsi aux pères qui élèvent seuls leurs enfants, encore peu nombreux actuellement par rapport aux femmes dans cette même situation.

Si les objectifs de base n'en changent pas pour autant (épauler de toutes les façons possibles ceux qui se retrouvent seuls avec des enfants, leur éviter l'isolement en créant des occasions de rencontres, les informer sur leurs droits, organiser des conférences ou des discussions sur des sujets touchant de près ou de loin leur situation...) des projets nouveaux déjà se concrétisent.

Suzanne Lamprecht, du Locle, qui a repris la présidence de l'Association il y a quelques mois, espérait aussi trouver un local de réunion pour les membres du Haut du canton. C'est chose faite : tous les premiers jeudis du mois, on peut se retrouver au Locle, dans les locaux du Centre d'accueil et d'animation.

D'autres projets sont prêts à sortir des tiroirs du comité de l'AFM : la création, par exemple d'un service de garde pour les enfants malades, problème souvent très épineux pour les mères qui travaillent. Dans le même ordre de préoccupations, un service de baby-sitting est aussi envisagé. — (alg)

AFM, Mme Suzanne Lamprecht, rue du Foyer 23, 2400 Le Locle.

Réunions à Neuchâtel : rue de l'Hôpital 10, Centre de rencontre, chaque 2e mardi du mois, dès 20 h. 30.

Au Locle : centre d'accueil et d'animation, Chapelle 5, tous les premiers jeudis du mois, dès 20 h. 30.

VAUD : JUSTICE !

Lors de la dernière session du Grand Conseil vaudois, dernière de la législature, motions et interpellations de toutes sortes ont fleuri, ce qui est dans l'ordre des choses.

Nous n'en signalerons qu'une, celle du député Jean-Jacques Danthe, socialiste, qui relève la faible représentation féminine dans l'ordre judiciaire et demande au Conseil d'Etat d'engager le Tribunal cantonal « à respecter une représentation équitable des femmes ».

M. Danthe a calculé les proportions de femmes parmi les présidents, juges, juges suppléants, assesseurs et assesseurs suppléants des différents tribunaux ; celles-ci varient de 6,13 % à 18,3 %, la moyenne étant de 11,5 %. Sans réclamer avec énergie qu'on respecte l'égalité, M. Danthe estime ces proportions trop faibles et relève que l'appréciation des faits pourrait « être fort différente entre un homme et une femme ».

La Justice aurait-elle un autre visage ? Nous nous garderons bien de trancher. Ajoutons que la motion a été renvoyée à l'examen d'une commission. — (ap)